TERMES ET CONDITIONS

EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR

DU 30 JANVIER 2019

ETAT DU MALI

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

Dénomination de l'émission	**ML…… - OAT – JANVIER 2022**
Nature des titres	**OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR**
But de l'émission	La présente émission d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2019.
Emetteur	Etat du Mali à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.
Forme des titres	Les Obligations Assimilables du Trésor sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
Procédure d'émission	Adjudication ouverte**.**
Montant mis en adjudication	20 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA.
Maturité	3 ans
Echéance	31/01/2022
Taux d'intérêt	6,15%
Prix/taux	Multiples.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance (remboursement In Fine).
Paiement des intérêts	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6,15% l'an dès la première année.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

Sûreté des remboursements	Les Obligations Assimilables du Trésor sont émises par le Trésor Public du Mali et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le mercredi 30 Janvier 2019 à partir de 9heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	Mercredi 30 Janvier 2019 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	Mercredi 30 Janvier 2019
Date de valeur des titres	31 Janvier 2019
Modalités de souscription des titres	L'accès au marché primaire des Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit ; - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
Fiscalité des titres	Les intérêts perçus sur les Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Mali. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie du titre à procéder à son échange ou à son rachat sur le marché.

Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT (en FCFA) :

OAT_3A Taux d'intérêt 6,15%					
Echéances	**Encours en début de période**	**Intérêts**	**Amortissement**	**Annuités**	**Encours en fin de période**
31/01/2020	10000	615	-	615	10000
31/01/2021	10000	615	-	615	10000
31/01/2022	10000	615	10000	10615	-
TOTAL		**1845**	**10000**	**11845**	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

BENIN

COTONOU
Avenue Jean-Paul II
B.P. 325 RP
Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU
Avenue Gamal Abdel Nasser
B.P 356
Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 50 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse
BP 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

MALI

BAMAKO
Boulevard du 22 octobre 1946
B.P. 206
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY
Rue de l'Uranium
B.P. 487
Téléphone : (227)72 33 30/ 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR
Boulevard du Général de Gaulle x
Angle Triangle Sud
B.P. 3159
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME
Rue Abdoulaye FADIGA
BP 120
Téléphone : (228) 221 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 221 76 02

GUINEE BISSAU

BISSAU
Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 38
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73
Télex : 289 BCGB1
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

AGENCE UMOA-TITRES
Adresse : Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal
FAX : (221) 33 839 45 57
Tél.: (221) 33 839 10 10
E-mail : adjudications@umoatitres.org